

Avis et communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **15 (1935)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

AVIS ET COMMUNICATIONS

Prochaines réunions des différents organes de la Chambre de Commerce Suisse en France :

SIÈGE DE PARIS :

a) *Conseil d'Administration* : La prochaine réunion aura lieu le **mardi 12 mars 1935 à 17 h. 30.**

b) *Comité de Direction* : Sauf contre-ordre, la prochaine réunion aura lieu le **lundi 11 mars 1935 à 17 h. 30**; mais il se pourrait toutefois que cette date soit avancée; les membres du Comité de Direction en seront informés à temps.

c) *Commission des Douanes* : La prochaine réunion a été fixée au **mardi 19 mars 1935 à 17 h. 30.**

SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST :

Les membres de cette Section de la Chambre de Commerce Suisse en France se réuniront en *Assemblée Générale* le **jeudi 7 mars 1935, à 18 h. 45.** Le Comité de la Section tiendra une séance le même jour à 18 h. 15. Enfin, un dîner aura lieu à l'issue de l'Assemblée Générale (20 heures), et remplacera en mars le déjeuner fixé habituellement au premier mardi de chaque mois. M. Dobler, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, assistera à ces différentes manifestations.

SECTION DE LYON :

Le prochain *dîner mensuel* des membres de cette Section a été fixé au **samedi 9 mars 1935**; cette réunion revêtira une certaine importance du fait de la Foire de Lyon qui aura lieu du 7 au 17 mars et du Congrès de Navigation Intérieure qui tiendra ses assises dans cette même ville les 7, 8 et 9 mars; M. Dobler, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, prendra part à ce dîner.

Nouvelles adhésions, démissions et radiations des membres de la Chambre de Commerce Suisse en France :

Dans sa séance du 11 février 1935, le Comité de Direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a homologué les adhésions, démissions et radiations suivantes :

a) Adhésions.

Membres actifs :

BACHTOLD (F.), agent d'usines, Paris.
LA BALOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie, Bâle.
BARTH (Edouard), banquier, Paris.
DAVID (Roger), représentant, Paris.
EBAUCHES S. A., Granges.
ELITE, Fabrique suisse d'aiguilles hypodermiques, Saint-Aubin.
HOLDEREGGER (Victor), des Etablissements C.-A. Ducros, produits coloniaux, Marseille.
MENGOLD (Georges), agent de publicité, Paris.
ROTH (O.) et C^o S. A., exportation de fromages d'Emmental en meules et en boîtes, Uster.
UNION SUISSE, Cie générale d'Assurances, Lyon.
VISINAND (Raoul), chimiste-parfumeur, Vincennes.
VITA, Compagnie d'Assurances sur la Vie, Paris.
WAMPFLER (Jean), ingénieur, Paris.
WIGET (Joseph), ingénieur-conseil, Villeurbanne.

Membres Associés.

ALUMINIUM FRANÇAIS (L'), Paris.
BRUZZO (Maison M.), transitaire, Marseille.
CASSEGRAIN, conserves alimentaires, St-Sébastien.
CHACUN (Paul) & Cie, conserves alimentaires, Quimper.
Ets René BEZIERS, conserves alimentaires, Douarnenez.
Ets L.C.H., Société Industrielle de vernis, peintures et enduits, Paris.
FRITZ-VILARS (G.), négociant en produits chimiques, Rouen.
GRAND-DUFAY (Camille), négociant, Marseille.
DE LAVAL (Baron de Rasque), viticulteur, Les Arcs-Argens.
LEMARCHAND (C. et A.), Fabricants de conserves alimentaires, Nantes.
RUYS & Cie S. A., agents maritimes, Marseille.
SERVE-BRIQUET (Elie), Inspecteur Général à la Neuchâteloise, Lyon.
SIGARD (Louis, Albert), assureur-conseil, Marseille.
VIVIER (Marius), machines et outillage, Lyon.
WATTEL DE CHABERT (Albert), représentant des Produits Sandoz, Roubaix.

b) Démissions.

Etablissements C. A. DUCROS, Marseille. — GISLER (Conrad), Paris. — Mines Domaniales Françaises du Bassin de la Sarre, Sarrebrück. — SANDREUTER & Cie, Bâle. — A. SCHILD S. A., Granges.

c) Radiations.

BODMER (Ernest), Marseille. — SCHLATTER (Eugène), Paris. — WAYANT (G.), Marseille.

L'effectif des membres de la Chambre de Commerce Suisse en France au 11 février 1935 est le suivant :

Effectif au 14 janvier 1935.	1.001 membres.
Démissions et radiations homologuées le 11 février 1935.	8 —
	993 —
Adhésions homologuées le 11 février 1935.	30 —
Effectif au 11 février 1935.	1.023 —

Renouvellement des cartes d'identité.

La Chambre de Commerce Suisse en France a adressé le 15 février une circulaire à ses adhérents domiciliés dans le département de la Seine pour les informer des formalités auxquelles ils auront à procéder pour faire renouveler la validité de leur carte d'identité.

A. En ce qui concerne les cartes de « non salariés » (de couleur verte), le Secrétariat Général de la Chambre de Commerce Suisse en France procédera, du 1^{er} mars au 31 mai, au renouvellement des cartes dont les membres de cette Association (leur conjoint et leurs enfants), domiciliés dans le département de la Seine, sont titulaires; ces derniers auront à lui adresser :

1^o leur carte d'identité à renouveler (munie de leur signature);

2^o une demande de renouvellement sur papier timbré à 4 francs (des formules *ad hoc* sont tenues à disposition par le Secrétariat Général);

3^o deux photographies de face et sans chapeau;

4^o un double de l'immatriculation au Registre du Commerce (pour les commerçants, industriels, administrateurs de sociétés, etc...)

5^o le livret de famille (seulement pour les titulaires de cartes à 20 francs); si les enfants sont majeurs, joindre leur passeport français, carte d'électeur ou toute autre pièce justifiant leur nationalité française.

6^o la somme de 100 francs ou de 20 francs, suivant le cas, montant de la taxe de renouvellement de la carte d'identité.

7^o la somme de 15 francs (comportant le prix de la formule sur papier timbré à 4 francs), pour les débours de la Chambre de Commerce.

B. En ce qui concerne les cartes de « travailleurs » (de couleur gris-bleu), seuls les titulaires dont le nom commence par la lettre A, B ou C ont été appelés jusqu'à maintenant à formuler le renouvellement de leur carte d'identité, dans un délai fixé primitivement du 15 au 25 février, mais qui a dû être prolongé pour un grand nombre d'intéressés qui n'avaient pu être reçus par les administrations compétentes en raison du surcroît de travail de celles-ci.

Aucune précision n'a encore été donnée au sujet des dates auxquelles les autres titulaires de cartes d'identité de « travailleurs » (dont les noms commencent par d'autres lettres que A, B et C), auront à procéder à ces mêmes formalités dont le processus a été exposé dans la circulaire de la Chambre de Commerce Suisse en France du 15 février.

Ces dates seront publiées dans la presse et la Chambre de Commerce Suisse en France en avisera régulièrement tous ses membres domiciliés dans le département de la Seine, indifféremment de la lettre par laquelle commence leur nom. Ils ont ainsi toute garantie d'être avisés à temps et de pouvoir procéder à ces formalités dans les délais donnés, qu'il s'agisse de leur propre carte d'identité ou de celles de leurs collaborateurs et employés.

Rédaction de la « Revue Économique Franco-Suisse. »

Les opinions émises dans la *Revue Economique Franco-Suisse* par ses collaborateurs n'engagent pas la Chambre de Commerce Suisse en France.

Adresses des autres Chambres de Commerce Suisses à l'Étranger.

Chambre de Commerce Suisse en Belgique :

1^a, rue du Congrès, Bruxelles.

Chambre de Commerce Suisse en Italie :

5, via Manzoni, Milan.

Chambre de Commerce Suisse en Autriche :

4, Neuer Markt, Vienne.

DÉJEUNER DU MERCREDI

Le déjeuner suisse du mercredi a lieu chaque semaine à l'Hôtel Saint-Petersbourg, 33 et 35, rue de Caumartin, à 12 h. 1/2. Le prix du déjeuner (boisson et service compris) a été ramené de 25 à 20 francs.